

Année 01 n°02

BREDI



Prix: 100 FCFA

SARH TRIBUNE

Sarh TRIBUNE

Bulletin Régional d'Éducation pour un Développement Intégré
N° 002 du 21 juin au 4 juillet 2004

«On peut tromper tout le peuple une partie du temps, on peut tromper une partie du peuple tout le temps mais nul ne peut tromper tout le peuple tout le temps »

*Abraham Lincoln,
ancien Président
des U.S.A.*

Editorial

Sarh au rythme des séminaires

Ces derniers temps, la ville verte vibre au rythme des séminaires, forums et rencontres. Au regard de cela, l'on est en droit de se poser un certain nombre de questions. Les dirigeants et les fils de la région ont-ils pris conscience de leur léthargie ? Ces rencontres sont-elles un déroulement d'une action programmée pour amuser la galerie ? Du séminaire régional sur le développement par aspirations au forum national sur l'éducation à l'environnement, en passant par la rencontre nationale des secrétaires, pour ne citer que ceux là, l'on est, en fait, porté à croire que la région a amorcé un nouveau départ pour son épanouissement. Un nouveau départ parce que la région, de l'avis de plus d'un citoyen, n'a jamais vibré dans une telle atmosphère depuis des années. Et tout le monde s'accorde à dire à qui veut l'entendre que le Moyen Chari se meurt. Sous d'autres cieux, les solutions aux problèmes que rencontre la région du Moyen Chari, devrait nécessairement passer par les colloques, forum et autres rencontres regroupant les hommes ou fils sensés de cette région. Dans le cas contraire comme celui du Moyen Chari, la population a le droit d'interpeller les leaders administratifs de la région. L'on ose croire que le séminaire sur le développement par aspirations, organisé début juin par la coopération suisse, aux rôniers, est un délice. Le Moyen Chari a besoin de ces genres de rencontres constructives pour sa résurrection. Que les organisateurs des séminaires continuent sur cette lancée et l'on leur tirera le chapeau.

LA REDACTION



Dans ce numéro :

POLITIQUE/ FAITS DE SOCIÉTÉ

« Le pouvoir exécutif a tendance à faire main basse sur le pouvoir judiciaire », a avoué le président du tribunal de première instance de Sarh M. Massingarel.

CULTURE /EDUCATION /SCIENCE

Coup d'œil sur le baccalauréat
Les pédagogues à l'école du savoir

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Nadine et Denise, deux femmes battantes

ÉVÈNEMENT DU JOUR

Bras de fer Set-Tresor

Directeur de publication : 00. 00000 NGABA WAYE

FAITS DE SOCIÉTÉ ET POLITIQUE

« LE POUVOIR EXÉCUTIF A TENDANCE À FAIRE MAIN BASSE SUR LE POUVOIR JUDICIAIRE », A AVOUÉ LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE SARH M. MASSINGAREL

Où en êtes vous avec les recommandations des états généraux de la justice M. Le président du tribunal ? Sont-elles déjà mises en application ?

Les états généraux de la justice tenus en juin 2003 à N'Djaména, ont permis d'extirper les maux tels que la lenteur, la corruption, l'impunité qui minent l'appareil judiciaire. Au cours de ces états généraux de la justice, les voix se sont élevées pour exprimer que la justice tchadienne est malade et qu'il lui faut des soins adéquats. Ceci a été mentionné dans un document de synthèse remis au gouvernement. Il reste maintenant à la justice de traduire les recommandations en action. C'est dire que les effets des états généraux de la justice ne sont pas encore entrés en vigueur.



Et donc la justice n'est toujours pas indépendante, Monsieur le président ?

L'indépendance de la justice est réaffirmée dans la constitution en son article 146 « le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir exécutif et législatif ». Donc, les magistrats doivent s'armer pour s'arracher des griffes de l'exécutif qui a tendance à faire main basse sur la justice. Aussi, faut-il ajouter que c'est le magistrat du siège qui est réellement indépendant mais celui du parquet ne l'est pas du tout.

Le plus souvent, les justiciables se lamentent du fait que la justice est rendue en défaveur du pauvre même si celui-ci a raison. Qu'en dites vous ?

Nous rendons des décisions avec conviction et autorité. Il est vrai

que dans les procès durs, il y a toujours un gagnant et un perdant. Mais le justiciable qui a perdu le procès à la 1^{ère} instance peut attaquer cette décision devant la cour d'appel par voie d'appel ou devant la loi. Cette garantie légale rassure au moins les justiciables qui s'estiment être lésés.

Avez-vous un conseil relatif à la procédure judiciaire à donner aux justiciables ?

Si j'ai un conseil à donner aux justiciables, je leur dirai qu'en toutes matières, les procédures ne sont pas les mêmes. Ainsi, il est important que les plaideurs puissent s'armer d'outils indispensables pour affronter la procédure. Ils doivent en effet se renseigner, soit au cabinet des greffiers, soit s'adresser directement au magistrat ayant rendu la décision, pour les renseignements subséquents.

Entretien réalisé par Elysée Naissem

UN FOU PAS COMME LES AUTRES

Célestin Mbaïdiguel est un fou toujours propre. Il se lave chaque jour avec trois seaux d'eau à la fois. Pourquoi tu te laves avec trois seaux d'eau à la fois ? Lui demande Maxime, son voisin de concession. « Quand je me lave avec un seul seau d'eau, c'est comme si je ne me suis pas lavé. Je me sens vraiment propre en me lavant avec trois seaux d'eau » répond Célestin. Par moment, Célestin parle tout seul en jetant des cailloux sur le toit de sa maison, contre le mur. Fervent chrétien de l'église la foi vivante, Célestin décrète par semaine, une journée de répé-

tion individuelle pendant laquelle, il chante, prie, prêche de 6h à 18h. Célestin ne veut jamais avoir le ventre creux. Il prépare un « coro » de haricot par jour qu'il mange seul. Le jour où, il décide de manger la boule, c'est alors la farine d'un « coro » de mil que Célestin prépare. Chaque matin, le « fou mangeur » comme ses voisins l'appellent, prend 4 à 5 verres de thé accompagné des beignets achetés pour 500F. Maçon de son état, Célestin construit une chambre à 3000 f. Il est très sollicité par les gens de son quartier. Non-agressif, Mbaïdiguel bavarde avec ses voisins et les connaît tous de nom. Il appelle certains « pote ». Toujours pres-

sé quand il marche, Célestin aime frimer. Il a les habits et chaussures pour frimer. Dans son quartier, on l'appelle « le roi des farceurs ». Fan du cinéma, Célestin ne manque pas un seul jour d'aller à la matinée et soirée au ciné club situé non loin de chez lui.

Le roi des farceurs aime les femmes et cherche à les posséder. Mais celles-ci, sachant toutes qu'il est mentalement malade, sont toujours réticentes. Célestin fait des déclarations d'amour à certaines femmes de son quartier. Il a acheté des pagnes, tapis, perruques, parfums à Marie, une femme libre ayant répondu oui à sa déclaration d'amour.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

NADINE ET DENISE, DEUX FEMMES BATTANTES

« Je veux devenir maçonne et prouver aux gens le contraire de ce qu'ils pensent comme quoi, la femme ne peut pas être maçonne. » Ces propos déterminants sont de Mme Damita Nadine, une aide-maçon qui travaille dans une entreprise de construction de bâtiment à Sarh. Célibataire avec 2 enfants, cette jeune femme de 26 ans exerce ce métier depuis un an. Elle travaille actuellement dans un chantier au Save de Sarh. Courte de taille, teint noir, Damita était d'abord une vendeuse de « bili-bili » qu'elle a abandonné au détriment de la maçonnerie. Désormais, elle pense faire de la maçonnerie une profession. « Je ferai de la maçonnerie mon métier » déclare la femme au visage balafre et au regard franc. Par rapport au mépris de la société pour une

femme qui exerce un métier pareil, Damita pense que la société doit maintenant se désillusionner et encourager les femmes qui s'engagent dans les domaines restés chasse gardée des hommes. Toutefois, l'aide-maçon affirme que beaucoup de personnes qui l'ont vu au pied du mur l'ont encouragée. « Ma propre famille est très contente de moi » a ajouté Nadine qui veut dans un futur proche devenir maître-maçon. Cependant, elle déplore le fait qu'elle soit mal rémunérée et lance un appel à ses chefs pour l'aider à atteindre son objectif.

Djasngaral Denise, 36 ans révolus, mère de 2 enfants est une femme non mariée et aide-maçon elle aussi sur le chantier au Save. Grande de taille, teint noir et sourire caché, Djasngaral est devenue aide-maçon sur le conseil d'un entrepreneur en bâtiment. Après avoir abandon-

né sa vente de soupe de viande et de poisson dans un restaurant, Denise a demandé plusieurs fois de l'argent à cet entrepreneur qui a répondu favorablement à toutes ses demandes. Mais, il a fini par faire observer à l'actuelle aide-maçon que « mieux apprendre à quelqu'un comment pêcher plutôt que lui donner à chaque fois du poisson ». Ceci dit, l'entrepreneur a proposé à Mme Denise Djasngaral d'aller travailler sur son chantier en qualité d'aide-maçon. Proposition que la dame a acceptée sans hésitation ni complexe. Aujourd'hui, Denise ne regrette pas d'avoir accepté cela et se dit satisfaite de son salaire qui lui permet de nourrir ses deux enfants. « La maçonnerie est un métier certes difficile mais pas impossible pour une femme courageuse » conclut la pauvre mère qui ambitionne devenir dans l'après, maçonne puis entrepreneuse.

CULTURE, EDUCATION , SCIENCE

COUP D'ŒIL SUR LE BACCALAURÉAT

Le nombre officiel des candidats au baccalauréat de l'enseignement du second degré, session de juin 2004 est de 29.229. Pour le centre de Sarh, 1331 candidats, toutes séries confondues ont composé. Selon le président du centre de Sarh, M. Adoum Issac, au total, dix candidats ont été surpris en flagrant délit. Un candidat, a été disqualifié pour cause de retard de 45 minutes. Sinon, observe M.



Adoum Issac, les choses ont déroulé dans le calme hors mis certains surveillants surpris en train de traiter les sujets pour bien évidemment donner aux

candidats. Les surveillants quant à eux ont balayé d'un revers de la main ces allégations. Ils estiment de leur côté que tout a été bien passé. En ce qui concerne les candidats eux mêmes, beaucoup ont affir-

mé que les épreuves étaient abordables. Ce pendant, ils déplorent le sort de certains de leurs condisciples surpris les mains dans le sac. Le président

du centre, les surveillants, tous ont déclaré que le bilan du déroulement des épreuves durant les trois jours est positif.

LES PÉDAGOGUES À L'ÉCOLE DU SAVOIR

La formation des formateurs des maîtres communautaires a commencé le 16 juin dernier à l'école normale des instituteurs de Sarh. Plus d'une vingtaine d'enseignants des écoles normales, venus de Koumra , Kyabé et sarh participent à cette formation qui durera 10 jours. A cet effet, les normaliens de Sarh sont libérés.

DOCUMENT

QUERELLE INSOLITE À L'ÉGLISE BAPTISTE MID MISSION CENTRALE

Les fidèles de l'église baptiste Mid Mission centrale de Sarh ne s'entendent pas sur un problème qui n'honore pas les chrétiens qui doivent cultiver l'amour, la charité, l'entente, la bonté (la liste n'est pas exhaustive) et non la haine. Selon les sources vérifiées, c'est une affaire du grand temple qui abrite les Francophones et les vernaculaires.

A entendre les Francophones, les vernaculaires veulent s'approprier le temple qui n'est pas à eux seuls. Tandis que ces derniers disent que le temple leur appartient et qu'en aucune manière, ils doivent continuer à le partager avec les francophones. A leur avis, les francophones

doivent quitter le temple. Avis que les Francophones ne partagent pas et refusent d'obtempérer. Resté latent depuis des années, le problème, selon les sources concordantes, est ressurgi pendant l'ordination des diacres et diaconesses qui a eu lieu le 1^{er} mai 2004.

L'ordination, semblait-il, allait être boycottée par les Anciens de l'église qui estiment n'être pas consultés. Elle eut lieu Heureusement, parce que certains Anciens ont trouvé cette argumentation invalide. D'autres sources indiquent encore que la pomme de discorde serait partie des offrandes et dîmes. Il y a quelques



années semble-t-il, le vernaculaire a voulu que les offrandes et dîmes lui soient versées. Mais le francophone lui a refusé les offrandes en compensation des dîmes qui lui sont versées régulièrement.

Certains chrétiens avertis pensent aussi que c'est à cause de l'argent que l'église est scindée en deux : la Francophone et le vernaculaire. L'affaire est en ce moment très délicate et nécessite une méditation profonde.

EVENEMENT DU JOUR

BRAS DE FER SET-TRESOR

La sous section du syndicat des enseignants de Sarh a engagé un bras de fer avec la trésorerie locale depuis quelques jours. A l'origine, la revendication des salaires du mois de mai. « C'est le problème salarial du mois de mai qui nous oppose au trésor » répond le secrétaire général M. Sou Bogmal Djimet. Selon lui, c'est inconcevable que jusqu'au 16 juin, l'on ne paye pas encore les enseignants. Pourtant, ajoute-t-il, le code de travail tchadien limite à 8 jours le retard des salaires. Dépasser ce jour, les fonctionnaires sont en droit d'aller en grève. Le SG dit que habituellement, la masse salariale des enseignants est de 100 millions de francs Cfa. Et que pour le mois

d'avril, 40 millions de francs Cfa ont été débloqués pour payer seulement les enseignants de Sarh. C'est dire que, rien que pour la ville de Sarh, il faut 20 millions pour les enseignants de l'élémentaire et 15 millions pour ceux du secondaire. Mais, le SG se dit surpris, voire stupéfait de la réaction des responsables du trésor qui leur ont proposé que 20 millions pour régler ce problème de salaire du mois de mai. « Proposer 20 millions aux enseignants est un mépris à leur égard. Et aller jusqu'à nous dire que nous ne sommes pas les seuls enseignants est vraiment regrettable », a furieusement déclaré M. Sou Bogmal qui justifie que le Set revendique les salaires des enseignants de Maro, Koumogo, Djéké-djékè et Korbol. A en croire le SG, le Set ne prendra

pas les 20 millions du trésor. « Le trésor n'a qu'à donner ça aux agents de la santé comme il l'entend faire » a rouspété le SG.

Naissem D. Elysée

SARH TRIBUNE ECHOS DE LA VILLE

Equipe de Rédaction

Rédacteur en Chef
Allako-as Mandibaye

Secrétaire de rédaction
Askelal K.S. Isabelle

Membres de Rédaction :
Takadji Edouard
Élysée Naissem

Publié au SAVE de Sarh
save@intnet.td